



## NUMÉRO 1606-1140

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables, tenue le 6 juin 2016 à 19h30, au 370-A, rang des Érables à Saint-Joseph-des-Érables.

Étaient présents les conseillers suivants :

Mme Mélanie Roy, M. Christian Roy, M. Éric Lessard,  
M. David Lessard, Mme Roxane Nadeau, M. Luc Perrault.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Jeannot Roy.  
Était aussi présente Madame Isabelle Jodoin, directrice générale et secrétaire-trésorière.

### **1. Ouverture de la séance**

Monsieur le maire Jeannot Roy ouvre la séance par un mot de réflexion.

### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

1606-1140-2

Il est proposé par monsieur Éric Lessard et résolu, que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant à 16. Varia : a) Piste Cyclable, b) Location Terrain Sylvain Lambert- Belvédère, c) Sûreté du Québec, d) résolution subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier. L'item varia demeure ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

### **3. Suivi du procès-verbal**

La directrice, fait un suivi sur

a) Le projet des bornes d'adresses civiques. Les municipalités de Frampton et Saint-Anges ont toutes deux adhéré au projet en 2014, voici les coûts qu'elles ont facturés à chacun de leurs citoyens sur le compte de taxes.

➤ Saint-Anges :

coût un.	# citoyens	total
77,00 \$	584	44 968,00 \$

➤ Frampton

coût un.	# citoyens	total
45,00 \$	698	31 410,00 \$

Voici l'offre de deux soumissionnaires :

➤ Signoption :

Ils ne font pas l'installation, donc frais d'installation en régie : 924\$, donc +/- 1.85\$ par borne

coût un.	# bornes	total
23,91 \$	500	11 956,25 \$

➤ Kalitec :

L'installation est incluse dans le prix :

coût un.	# bornes	total
70,25 \$	500	35 124,80 \$

Le conseil demande d'avoir des images et /ou des photos du produit afin de prendre une décision plus éclairée à ce sujet. Donc un suivi sera fait par la directrice au prochain conseil.

b) Les assurances :

La directrice a vérifié avec l'assureur et le prix de la prime à 336\$ est le plus bas vu que la norme habituellement pour cette prime est de 500\$ à 800\$. La directrice a aussi vérifié avec d'autres DG et ils ont pour la plupart, une protection de minimum 2 millions.

ENTENDU QU'il est important de protéger efficacement tous les employés de la municipalité et que le supplément a été ajusté à notre besoin,

1606-1140-3b

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Christian Roy et résolu que la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables augmentera sa prime d'assurance de 336\$ plus taxes afin d'avoir une protection de 2 millions ce qui est plus adéquat au besoin actuel.

Adoptées par majorité des conseillers, 4 pour, 2 contre

4. **Adoption du procès-verbal de la séance du 2 mai 2016**

1606-1140-4

Il est proposé par madame Mélanie Roy et résolu, que le procès-verbal de la séance du 2 mai 2016, soit adopté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

5. **Suivi remisage du camion déneigement**

Jean-Luc Cliche fait un résumé du suivi du remisage. Le camion est toujours au garage, il reste toujours le graissage à faire par la suite. Le tout devrait se faire sous peu. Un suivi serré sera fait par la directrice générale avec le garage pour avoir une date de fin des travaux.

6. **Lecture et approbation des comptes**

1606-1140-6

Il est proposé par monsieur Christian Roy et résolu, que le Conseil approuve les dépenses du mois de mai, pour un montant totalisant 46 402, 59 \$. La secrétaire-trésorière est autorisée à émettre les chèques.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

7. **Rapport du directeur des Travaux publics**

À la demande du Conseil, le directeur des Travaux publics, monsieur Louis-Marie Lessard fait son rapport mensuel.

8. **Fermeture du bureau municipal –Vacances annuelles**

Il est entendu que cette année la charge de travail est suffisante et justifie qu'il n'y aura aucune fermeture du bureau municipal pendant la saison estivale cette année. Un avis sera publié dans le prochain bulletin et sur Facebook à cet effet.

**9. Lampadaire dans le rang Saint-Bruno**

Vu qu'il n'y a pas d'alimentation électrique dans la deuxième courbe soit entre les adresses civiques 451 et 455 rang Saint-Bruno nous ne pouvons pas mettre de lampadaire à cet endroit. Donc, le directeur des travaux publics et Madame la conseillère Roxane Nadeau iront sur place décider du nouvel emplacement du lampadaire prévu au budget. Un suivi sera fait au prochain conseil.

**10. Contrat – Asphaltage du rang des Érables Nord**

CONSIDÉRANT QUE le 1<sup>er</sup> juin 2016 à 15hrs, a eu lieu l'ouverture des soumissions pour l'asphaltage du rang des Érables Nord avec les accotements, par le directeur des travaux publics et la directrice générale;

ENTENDU QUE l'analyse des coûts a été faite et que la municipalité respectera la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme (chapitre T-11.011) et du Code de déontologie des lobbyistes adopté en vertu de cette loi;

1606-1140-10

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Christian Roy et résolu que la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables donnera le mandat à Construction Abénakis Inc. de procéder aux travaux de pavage sur 1.5 km avec des accotements asphaltés de 800m de chaque côté.

Adoptées à l'unanimité des conseillers

**11. Achat de fournitures pour le bureau municipal**

Sur présentation des factures pour l'achat de feuilles officielles des PV et du cartable pour les regrouper, la directrice sollicite l'aide de monsieur le conseiller Éric Lessard afin de trouver un meilleur fournisseur pour être plus rentable et du coup être plus efficace.

**12. 311 – projet à développer**

Suite à une réunion de la Cauca, ceux-ci nous demande de participer au développement d'un nouveau service de conciliation des informations municipales de la MRC Robert-Cliche. Le pouls des autres DG semble aller fortement de l'avant avec ce projet.

Les conseillers, pour leur part, ne sont pas vraiment favorables à l'intention de la municipalité de participer à ce projet. Car la charge de travail qui en découlera sera difficile à gérer par le personnel en place et aucune embauche n'est possible au budget.

**13. Projet du nouveau pont – présenté par M. Martin Nadeau**

À la dernière séance des maires du mois de mai, ils ont eu droit à une présentation spéciale faite par M. Martin Nadeau, sur le projet du nouveau pont;

Le conseil a eu caucus spécial le 6 juin 2016 à 18h30, et celui-ci n'avait pas quorum, mais dans la séance du conseil il a pu prendre position et en est venu à la conclusion que la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables donnera son support à ce projet et ce seulement s'il rencontre certaines conditions favorables sur le développement économique de la région ainsi que des compensations pour les pertes agricoles sur les terres touchées, etc.... Un suivi sera fait au prochain conseil.

**14. Dossier Vincent Roy**

La municipalité et M. Alain Busque ont rencontré M Vincent Roy afin de lui faire part de la demande de la sécurité publique d'installer de l'éclairage à l'embouchure de ses terres, lors des fins de semaines lors desquelles il opère son stationnement et son camping, afin de rendre la

circulation sécuritaire pour tous. La municipalité discute de faire des installations permanentes, mais M. Roy n'est pas d'accord pour déboursier des frais. Alors les conseillers demandent que la municipalité se retire du dossier pour le moment car elle ne couvrira pas les frais d'installation permanente ou non.

## 15. Correspondance

### a) **TAQ**

Nous avons la confirmation que le TAQ a bien reçu notre requête. Nous sommes donc en attente de la réception complète du dossier afin de monter notre contestation de la dernière décision du CPTAQ.

### b) **Moulin des Fermes**

Le projet avance, M. Audet a eu confirmation d'un don de la caisse populaire pour la somme de 3000\$.

### c) **Carte Remerciement**

M. Daniel Lessard nous remercie de l'attention et de la belle journée lors du Gala des Aînés en Or, le 13 mai dernier.

### d) **Randonnée Beauce 2016**

Il est proposé par Monsieur Luc Perrault et résolu que la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables, donne le droit de passage le 20 août prochain à la Randonnée Vélo-Beauce 2016.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

1606-1140-15d

## 16. Varia

### a) **Piste Cyclable**

La ville nous approche afin de les aider à atteindre l'équilibre budgétaire sur le projet de la piste cyclable. Le conseil aimerait avoir plus de détails sur le montant attendu avant de se prononcer.

### b) **Location terrain M. Sylvain Lambert- Belvédère**

Monsieur Christian Roy a rencontré monsieur Sylvain Lambert afin de discuter du montant désiré pour la location du terrain. Monsieur Lambert désire 200\$/an pour 10 ans de baux. Le conseil n'est pas d'accord sur la durée de l'entente, la municipalité aimerait que la terre soit louée avec cette entente sur une durée de 20 ans minimum. Un suivi sera fait par monsieur Roy

### c) **Sûreté du Québec**

Mme Catherine Gilbert, marraine de la Municipalité, est venue rencontrer la directrice de la municipalité afin de nous demander si nous préférons faire une étude de circulation ou bien avoir un panneau solaire indiquant aux conducteurs à quelle vitesse ils roulent dans le rang Saint-Bruno. Le conseil aimerait avoir les 2 vu que l'étude est pour démontrer au MTQ que cette route est reliante aux municipalités nous entourant. La directrice en fera la demande pour les 2 services.

L'agente Gilbert indique aussi qu'ils augmenteront leur présence dans le rang des Érables Nord suite à une augmentation d'émissions de constats d'infractions pour la vitesse, 13 constats de plus que l'année d'avant pour la même période.

La municipalité fait la demande d'avoir une présence afin de faire respecter les consignes de sécurité de la route, aux ornithologues lors du passage des oiseaux migrateurs au printemps et à l'automne; l'agente Gilbert en prend bonne note.

**d) Résolution – Subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier**

1606-1140-16d

À la séance du conseil municipal de la Municipalité Saint-Joseph-des-Érables tenue le 6 juin 2016 à 19h30, la résolution suivante portant le numéro 1606-1140-16d a été proposée par madame Mélanie Roy et résolu, elle se résume comme suit :

« Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 10 000,00\$, conformément aux exigences du ministère des Transports. »

« Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.»

Je, soussigné, Isabelle Jodoin, secrétaire trésorière de la Municipalité Saint-Joseph-des-Érables déclare et certifie que la présente résolution a été adoptée par le conseil municipal à l'unanimité.

**17. Questions et commentaires**

Une période de questions a été réservée pour le public. *Seules les questions demandant des délibérations seront retenues aux fins du procès-verbal.*

**18. Levée de la séance**

1606-1140-18

À 22h47, il est proposé par monsieur David Lessard et résolu, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

*Je, Jeannot Roy, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

---

Jeannot Roy, maire

---

Isabelle Jodoin, secrétaire-trésorière